Municipalité de
Vugelles-La Mothe

POSTE AU CONCOURS

Suite à la démission de la titulaire, la municipalité de Vugelles-La Mothe met au concours le poste de :

secrétaire municipal-e,
préposé-e au contrôle des habitants et bureau des étrangers

Poste à 30%

Vos missions principales :

- Assister la syndique et les municipaux dans la gestion des affaires municipales ;
- Etablir la correspondance générale liée aux activités de la municipalité et en assurer le suivi ;
- Participer aux séances municipales (en soirée), rédiger les procès-verbaux ainsi que les courriers relatifs aux sujets traités et en assurer le suivi ;
- Effectuer la préparation des votations et élections ;
- Utiliser les différentes applications cantonales via le portail sécurisé IAM (gestion des projets de constructions, manifestations, gestion des votants, etc…) ;
- Gérer l'ensemble des tâches liées au contrôle des habitants et au bureau des étrangers ;
- Collaborer avec la bourse et le bureau du conseil général.

Votre profil :

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ;
- Expérience professionnelle dans un poste similaire souhaitée ;
- Excellente capacité rédactionnelle (orthographe et syntaxe) ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques Microsoft Office ;
- Sens des responsabilités, de la discrétion et de la confidentialité ;
- Autonomie, rigueur et flexibilité.

Nous offrons

- Une activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe dynamique ;
- Un rôle permettant d'être autonome dans un cadre de travail agréable.

Taux d'activité : 30 %, annualisé.

Entrée en fonction : 1er avril 2023 ou à convenir.

Délai de postulation : 6 mars 2023.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme D. Biollay, secrétaire municipale, tél. 079 306 42 72.

Ce poste vous intéresse ? Faites-nous parvenir **votre dossier de candidature complet** (lettre de motivation, curriculum vitae, références, certificats et photo**),** par courriel, à l'adresse suivante : syndique@vugelleslamothe.ch.

Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les dossiers complets et répondant au profil seront traités.